

GUIDE PRATIQUE

POUR LA VALIDATION DES COMPÉTENCES APER

Planifier, organiser
et gérer l'Attestation
de Première Éducation
à la Route à l'école

INCLUS :
THÉMATIQUES ATELIERS
FORMULAIRES ADMINISTRATIFS
FICHES OUTILS
TRACÉS MÉTRÉS
CONTACTS LOCAUX



Préface

L'école occupe une place prépondérante dans la formation des futurs citoyens en constituant le lieu privilégié de l'apprentissage des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Si la famille demeure l'espace idéal pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la sécurité routière par les valeurs qu'ils transmettent, l'école permet, en faisant de l'éducation à la sécurité routière l'une de ses missions fondamentales d'apprendre les règles de base dès leur plus jeune âge aux futurs usagers de la route.

C'est notamment le cas pour ce qui concerne le "Permis Piéton pour les enfants" qui est une grande initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants de 8/9 ans lancée en octobre 2006 dans les écoles. Le "Permis Piéton pour les enfants" enseigne au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Il m'est apparu également tout particulièrement important de développer les compétences de l'enfant "rouleur", en lui permettant d'utiliser un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite et en tenant compte des autres.

Les cyclomoteurs constituent en effet pour beaucoup de jeunes, dès le collège, le premier accès à la motorisation. Il est donc essentiel de les accompagner pour leur permettre d'acquérir les règles essentielles de sécurité routière afin qu'à l'âge de l'apprentissage de la conduite, celui-ci soit facilité par la maîtrise des règles que l'adolescent aura appris à appréhender dès le plus jeune âge, en tant que piéton ou en tant que cycliste.

Le plan national "vélo" 2012 préconise d'ailleurs un certain nombre de mesures incitatives au développement de l'usage de la bicyclette.

Tel est l'objectif de ce guide, dont l'élaboration a été financée grâce au plan départemental d'actions de sécurité routière. La préfecture du Nord a souhaité ainsi concrétiser sa forte implication dans la mise en œuvre de mesures de prévention pour améliorer la sécurité routière.

Plus que jamais le slogan "sécurité routière - tous responsables" a toute sa signification.

Puisse l'usage de ce guide mis à disposition dans l'ensemble des écoles du département du Nord s'étendre au-delà des limites de notre département et contribuer ainsi à faire diminuer l'insécurité routière.

L'Attestation de Première Éducation à la Route (APER) instituée dans la circulaire du 25 octobre 2002 du B.O n°40 du 31 octobre 2002, fait désormais partie du livret personnel de compétences, et sa validation constitue une obligation pour tous les élèves sortant de l'école primaire. Elle est aussi un premier élément d'un continuum éducatif qui se poursuivra en particulier au collège au travers des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR 1 et 2). Cette participation de l'Éducation nationale a été rappelée dernièrement dans la présentation officielle du Plan national de lutte contre l'insécurité routière, et s'inscrit en parfaite cohérence en ouverture de la "décennie d'action pour la sécurité routière" (2011-2020) sous l'égide des Nations Unies.

S'il est relativement facile de sensibiliser les enfants aux dangers de la route en tant que passager de véhicule ou en tant que piéton, le domaine de compétence de "rouleur" et en particulier de cycliste pose le problème de la maîtrise de l'engin et de la circulation en milieu réel.

Tel est le but de ce dossier : proposer un ensemble de ressources pour aider les directeurs d'école et les enseignants à mettre en place les situations susceptibles d'éduquer leurs élèves à la maîtrise du vélo et aux dangers de la route pour les rendre autonomes et leur permettre de valider les compétences de l'A.P.E.R. relatives à la rubrique "quand je roule..."

Le dossier comporte un recueil des partenaires (associations, police, gendarmerie) pouvant aider les enseignants dans leur projet ainsi qu'un ensemble de fiches d'exercices et des propositions de tracés de pistes. Ces situations et ces pistes peuvent être considérées comme des situations d'apprentissage ou, moyennant quelques aménagements, comme des situations d'évaluation.

Bonne lecture, puisse ce dossier contribuer à la sensibilisation de nos jeunes élèves sur les enjeux d'un véritable partage de la route entre les différents usagers.

Jean-Pierre Polvent

Inspecteur d'académie
Directeur Académique des services
de l'Éducation Nationale du Nord

Dominique BUR

Préfet de la Région Nord-Pas de Calais
Préfet du Nord

■ Sommaire

4 L'APER boîte à outils

- 4 Tableau “ Ressources pédagogiques ”
- 6 Fiches outils

15 Piste d'initiation à la circulation à vélo

- RABAT Schémas de 2 pistes
- 15 Livret d'accompagnement

18 Proposition d'ateliers permettant la validation de la compétence “ rouleur ” de l'APER

- 27 Formulaire de demande de piste

29 Le vélo... nouvelle réglementation et rappels

35 Remerciements

36 Adresses utiles

Les compétences de l'APER sont traitées dans de nombreuses ressources pédagogiques, ce tableau représente une sélection d'outils permettant de travailler et de valider ces compétences. Pour les compétences " Quand je roule ", une fiche décrit chaque outil proposé.

Au bout de la rue Prévention MAIF	La sortie à vélo Prévention MAIF	Découvrir la route Prévention MAIF
--------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

quand je suis piéton

Je me déplace sur le trottoir				
dans la rue, je sais regarder				
dans la rue, je sais écouter				
je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers				
je sais marcher sur le trottoir accompagné(e)				
je sais marcher sur le trottoir non accompagné(e)				
je traverse une chaussée				
je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul, je sais traverser en donnant la main				
je sais traverser une chaussée seul				
je sais traverser à un carrefour				
je sais traverser à un rond-point				
je sais faire traverser une personne				
je vis dans un espace complexe				
dans un environnement proche	je sais identifier les dangers			
	je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation			
	je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village			
dans un environnement non familier	je sais identifier les dangers			
	je sais organiser mon trajet			
	je sais utiliser un plan, une carte			
	je connais les règles du code de la route			
	je sais donner l'alerte en cas d'accident			
	je connais les principes simples de secourisme			

quand je suis passager

je sais monter et descendre d'un véhicule			
je ne gêne pas le conducteur			
je sais pourquoi je dois être retenu (ceinture, siège)			
je sais comment je dois être retenu			
je sais utiliser ma ceinture de sécurité			
je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier			
je connais et je respecte le code du passager deux-roues			
je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire			
je connais et je respecte le code du passager de transport en commun			
j'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente			

quand je roule

je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons			
je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise			
je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire			
je sais rouler en tenant compte des autres			
je sais rouler en groupe			
je demande et j'utilise les équipements de protection			
je vérifie et j'utilise les équipements			
je vérifie les organes de sécurité de l'engin			
je connais les règles du code de la route			
je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler			
je sais rouler à droite			
je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux)			
je connais l'ordre de passage aux intersections			
je signale à temps mes intentions de changement de direction			
je respecte ces règles du code de la route			

01 La sortie à vélo



Thèmes abordés

- L'organisation matérielle et pédagogique des sorties.
- La connaissance du vélo.
- La préparation des enfants.
- Rappel des normes de sécurité, d'encadrement et des démarches administratives.

Public Cible

Cycle 3, enseignants

Objectifs pédagogiques

Prendre en compte les différents aspects nécessaires à l'organisation d'une sortie à vélo. Ce guide aborde également quelques situations rencontrées dans la circulation en ville.

Auteur

Prévention MAIF

Description

- Guide + DVD "La sortie à vélo".
- Références, détails sur la réglementation, fiches de situation pour adaptation concrète, exercices et situations en groupe et individuelles filmés.

Où trouver l'outil / Diffusion

www.prevention.maif.fr

• Antennes locales de l'association :

VILLENEUVE D'ASCQ

200 boulevard de Mons - BP 279

59665 Villeneuve-d'Ascq cedex

Tél : 03 20 05 69 30

e-mail : prevention.maif.villeneuve-d'ascq@maif.fr

LILLE MOULINS

12 rue de Cambrai - BP 721

59034 Lille cedex

Tél : 03 20 18 36 90

e-mail : prevention.maif.lille@maif.fr

VALENCIENNES

Chemin des Alliés - BP 313

59304 Valenciennes cedex

Tél : 03 27 28 13 60

e-mail : prevention.maif.valenciennes@maif.fr

LOMME

Rue du Chemin Saint-Martin - BP 60437

59464 Lomme cedex

Tél : 03 20 22 33 90

e-mail : prevention.maif.lomme@maif.fr



Thèmes abordés

- La connaissance du vélo.
- Circuler conformément aux règles de circulation.
- Savoir traverser les intersections.
- Savoir lire la signalisation.
- Connaître et anticiper les risques possibles.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

Cahier d'éducation à la sécurité routière basé sur des exercices de lecture, de vocabulaire et d'analyse.

Auteur

Prévention MAIF

Description

Cahier divisé en 5 modules dans lequel sont proposés des exercices et une évaluation finale.

Où trouver l'outil / Diffusion

www.prevention.maif.fr

• Antennes locales de l'association :

VILLENEUVE D'ASCQ
200 boulevard de Mons - BP 279
59665 Villeneuve-d'Ascq cedex
Tél : 03 20 05 69 30
e-mail : prevention.maif.villeneuve-d'ascq@maif.fr

LILLE MOULINS
12 rue de Cambrai - BP 721
59034 Lille cedex
Tél : 03 20 18 36 90
e-mail : prevention.maif.lille@maif.fr

VALENCIENNES
Chemin des Alliés - BP 313
59304 Valenciennes cedex
Tél : 03 27 28 13 60
e-mail : prevention.maif.valenciennes@maif.fr

LOMME
Rue du Chemin Saint-Martin - BP 60437
59464 Lomme cedex
Tél : 03 20 22 33 90
e-mail : prevention.maif.lomme@maif.fr

Le trajet scolaire en toute sécurité : les inséparables



Thèmes abordés

- Le parcours quotidien vers l'école.
- Choix et pratique des différents modes de transport.
- L'accident : analyse des facteurs.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

- Aborder les objectifs de l'APER par le biais d'activités ludiques restant dans le cadre des programmes (domaines d'activités et disciplines de l'école).
- Accompagner les équipes enseignantes (espace enseignant réservé offrant de nombreuses ressources et références).

Auteur

Prévention MAIF.

Description

CD Rom pédagogique / Support de cours.

Où trouver l'outil / Diffusion

www.prevention.maif.fr

• Antennes locales de l'association :

VILLENEUVE D'ASCQ

200 boulevard de Mons - BP 279

59665 Villeneuve-d'Ascq cedex

Tél : 03 20 05 69 30

e-mail : prevention.maif.villeneuve-d'ascq@maif.fr

LILLE MOULINS

12 rue de Cambrai - BP 721

59034 Lille cedex

Tél : 03 20 18 36 90

e-mail : prevention.maif.lille@maif.fr

VALENCIENNES

Chemin des Alliés - BP 313

59304 Valenciennes cedex

Tél : 03 27 28 13 60

e-mail : prevention.maif.valenciennes@maif.fr

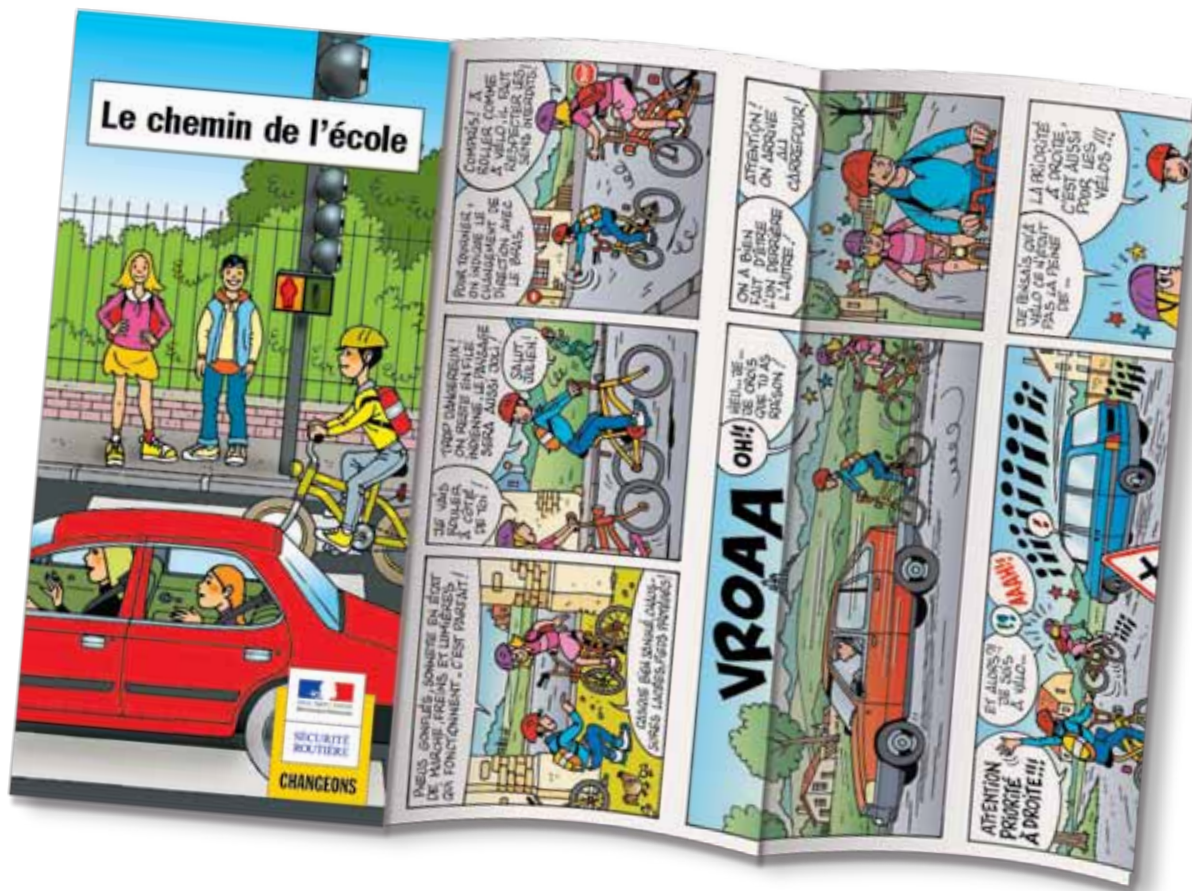
LOMME

Rue du Chemin Saint-Martin - BP 60437

59464 Lomme cedex

Tél. : 03 20 22 33 90

e-mail : prevention.maif.lomme@maif.fr



Thèmes abordés

- Le bon comportement du piéton en ville.
- L'équipement du vélo.
- Le comportement sécuritaire du cycliste en campagne.
- Quelques notions sur la signalisation routière.

Public Cible

Cycle 2, cycle 3

Objectifs pédagogiques

Partage de la rue, respect du code de la route et de la signalisation routière, numéros d'urgence des secours...

Auteur

Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière.

Description

- Dépliant couleur dont le recto est consacré à la sécurité des piétons, le verso à celle des cyclistes.
- Jeu de 10 erreurs, bandes dessinées, quizz, signalisation routière et numéros d'appels de secours composent ce document pédagogique et ludique.

Où trouver l'outil / Diffusion

www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

- **Maison de la Sécurité Routière Nord**
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Nord
62 Boulevard de Belfort
59000 Lille
Tél : 03 28 03 85 51 - Fax : 03.20.40.55.50
www.nord-msr.fr

Circuler à vélo

Roulez en toute sécurité



Thèmes abordés

- L'équipement obligatoire du vélo, l'équipement du cycliste.
- Les règles élémentaires de sécurité.
- Notions de partage de la rue.
- Les procédures à suivre en cas d'urgence.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

Rappel des équipements obligatoires sur un vélo, sensibilisation au respect du code de la route, vigilance et autres conseils simples et pratiques pour circuler en sécurité en ville et en campagne. Cette plaquette, assez succincte, renvoie sur le site de la sécurité routière pour des infos complémentaires.

Auteur

Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière.

Description

- Dépliant papier 3 volets décrivant à l'aide de dessins le bon équipement du cycliste et de sa monture. (Équipements obligatoires, gilet rétro-réfléchissant, casque...).
- Des conseils et des règles de circulation sont également donnés.
- Enfin, on sensibilise au partage de la rue et au respect du code de la route.
- Les procédures à suivre et les n° d'urgence en cas d'accident clôturent le document.

Où trouver l'outil / Diffusion

www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

- **Maison de la Sécurité Routière Nord**
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Nord
62 Boulevard de Belfort
59000 Lille
Tél: 03 28 03 85 51 - Fax: 03.20.40.55.50
www.nord-msr.fr



Thème abordé

Utiliser correctement une bicyclette en milieu urbain.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

Connaître les fondamentaux du cycliste urbain.

Auteur

Droit au vélo (ADAV).

Description

Livret couleur.

Où trouver l'outil / Diffusion

Droit au vélo (ADAV)

Siège régional

23 rue Gosselet 59000 LILLE

Tél : 03 20 86 17 25

e-mail : info@droitauvelo.org

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18h.

Téléchargeable sur

www.droitauvelo.org

rubrique fiches-conseils

Vélos, camions... Attention, danger de mort !

ADAV Fiche n°4



Thème abordé

Cohabitation vélos/camions :
le danger des angles morts.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

Connaître l'existence des angles morts des camions
et du danger qui en résulte.

Auteur

Droit au vélo (ADAV).

Description

Dépliant couleur.

Où trouver l'outil / Diffusion

Droit au vélo (ADAV)

Siège régional

23 rue Gosselet 59000 LILLE

Tél : 03 20 86 17 25

e-mail : info@droitauvelo.org

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18h.

Téléchargeable sur

www.droitauvelo.org

rubrique fiches-conseils



Thème abordé

Savoir éviter les accidents quand on circule à vélo.

Public Cible

Cycle 3

Objectifs pédagogiques

Connaître les dangers pour éviter l'accident.

Auteur

Droit au vélo (ADAV).

Description

Livret couleur.

Où trouver l'outil / Diffusion

Droit au vélo (ADAV)

Siège régional

23 rue Gosselet 59000 LILLE

Tél : 03 20 86 17 25

e-mail : info@droitauvelo.org

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18h.

Téléchargeable sur

www.droitauvelo.org

rubrique fiches-conseils

Je roule à vélo en toute sécurité

ADAV Fiche n°9



Thème abordé

Savoir comment circuler à vélo en toute sécurité pour les enfants.

Public Cible

Cycle 2, cycle 3

Objectifs pédagogiques

Les enfants apprennent comment circuler en toute sécurité en suivant les traces et en étudiant les comportements de Sacha et Calixte, deux jeunes cyclistes, l'un prudent et l'autre casse-cou.

Auteur

Droit au vélo (ADAV).

Description

Livret couleur.

Un jeu de mise en situation permet de faire découvrir à l'enfant quels sont les comportements à éviter.

Où trouver l'outil / Diffusion

Droit au vélo (ADAV)

Siège régional

23 rue Gosselet 59000 LILLE

Tél : 03 20 86 17 25

e-mail : info@droitauvelo.org

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18h.

Téléchargeable sur

www.droitauvelo.org

rubrique fiches-conseils

Guide pour la validation des compétences APER “rouleur” par l’utilisation d’une piste d’initiation à la circulation à vélo

01 Préambule destiné à assurer la meilleure efficacité de la démarche

L'utilisation de cette piste se prépare et pour cela, il est indispensable que l'enseignant à l'initiative de l'opération :

- Ait identifié les élèves qui ne savent pas rouler à vélo et ait mis en place une remédiation à l'école (maîtrise du sens de l'équilibre).
- Ait traité préalablement les compétences “connaître les organes d'un vélo”, “l'équipement du vélo”.
- Ait travaillé avec le groupe certains ateliers d'exercice de maniabilité (activités adaptées à l'acquisition des habiletés motrices en EPS) grâce à la description des ateliers présente dans ce guide.
- Ait rempli le tableau récapitulatif l'état d'avancement de l'apprentissage des différentes compétences “rouleur” de l'APER pour sa classe (voir formulaire).

02 Les objectifs de la piste dans le cadre de l'APER

L'objectif de la piste d'initiation à la circulation à vélo doit être de permettre aux enfants :

- De mettre en application les règles du code de la route relatives au déplacement à vélo et au partage de l'espace de circulation avec les autres usagers de la rue,
- De savoir maîtriser le mode de déplacement “vélo”.

Partant de cette constatation, la conception et l'exploitation de la piste sont orientées vers :

- La maîtrise du vélo : la trajectoire, l'équilibre, l'allure adoptée et les capacités d'arrêt.
- La cohabitation avec les autres usagers, notamment les piétons.
- Le respect de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage).

Cette piste peut aussi servir à valider des compétences “piétons”.

03 Détail des ateliers permettant de valider les compétences APER de l'enfant “rouleur”

COMPÉTENCE : “ JE SAIS ROULER PRUDEMMENT SUR LE TROTTOIR ET LES ESPACES PIÉTONS ”

Un atelier peut être mis en place pour faire cohabiter des élèves piétons et des élèves cyclistes ensemble sur un espace représentant un trottoir, une aire piétonne ou une zone de rencontre.

L'animateur évaluera en particulier les capacités du cycliste à se déplacer dans un environnement partagé avec les piétons et à adapter sa vitesse en fonction des circonstances.

À rappeler : seuls les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent utiliser les trottoirs ou accotements (hormis les cas d'aire piétonne) à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons. Passé cet âge, il est conseillé, lorsque l'enfant ne peut faire autrement que d'emprunter le trottoir pour une question de sécurité, de mettre pied à terre, sachant que le piéton (les personnes à mobilité réduite, personne âgée, personne avec une poussette...) reste prioritaire.

COMPÉTENCE : “ JE ROULE DANS L'ESPACE DE CIRCULATION CORRESPONDANT À L'ENGIN QUE J'UTILISE ”

C'est le passage sur les espaces à double sens de circulation mais aussi sur les espaces dédiés qui valide cette compétence.

Ceux-ci sont illustrés sur la piste par une voie dotée d'un sens unique pour tout véhicule et d'un sens interdit sauf pour les vélos (double sens cyclable). L'implantation d'une voie cyclable obligatoire et/ou d'une voie interdite aux vélos complète le dispositif.

COMPÉTENCE :
**“ JE CONTRÔLE MA VITESSE, MON ÉQUILIBRE,
MA TRAJECTOIRE ”**

L'ensemble des exercices de maniabilité de la piste (chicanes, planches, tables, portiques...) permettent de valider la compétence.

- Trajectoire : passage entre cônes, virages (les limites des virages seront matérialisées afin que ceux-ci ne soient pas coupés).
- Équilibre : planche, passage étroit, portique, lâcher de guidon...
- Vitesse : virage balisé, cônes, freinage...

Pour les enfants qui rencontrent des difficultés, chaque item (vitesse, équilibre, trajectoire) pourra être validé sur des pistes réduites appropriées (schémas joints) mises en œuvre au cours de la formation en classe.

La trajectoire et l'équilibre seront travaillés en mettant l'accent sur la maîtrise du regard (exemple : baliser un point fixe au-delà du passage étroit, au-delà de la planche...), les enfants et débutants ayant l'habitude de fixer le regard sur la roue avant du vélo, au détriment de leur environnement.

COMPÉTENCE :
**“ JE SAIS ROULER EN TENANT COMPTE DES
AUTRES ”**

Le passage en double sens cyclable, en sens alterné avec ordre de passage et la bonne application des règles de priorité (passage piétons, intersections) constituent les points d'évaluation de la compétence.

COMPÉTENCE :
“ JE SAIS ROULER EN GROUPE ”

Faire entrer sur la piste des groupes de 5 élèves qui se suivent avec obligation de rester ensemble et de respecter les distances de sécurité entre vélos. Créer un carrefour et y installer des panneaux différents suivant les groupes (stop, sens interdit...) pour visualiser l'analyse de la situation par le vélo de tête et la réaction des suivants.

Certains ateliers pourront être escamotés après usage afin de créer des espaces de circulation supplémentaires. Cette compétence pourra être validée en situation réelle, c'est-à-dire lors d'une sortie encadrée et accompagnée par des parents agréés.

COMPÉTENCE :
**“ JE CONNAIS LES ESPACES DE CIRCULATION
OÙ JE NE DOIS PAS ROULER”, “JE CONNAIS
LA SIGNIFICATION DE LA SIGNALISATION”,
“ JE CONNAIS L'ORDRE DE PASSAGE AUX
INTERSECTIONS ”**

Ces compétences seront validées par un questionnaire à réponses multiples (notions théoriques) et par une évaluation des comportements sur la piste (mise en application pratique).

COMPÉTENCE :
“ JE SAIS ROULER À DROITE ”

Le positionnement du cycliste lors de son passage sur la piste valide cette compétence. En particulier, les animateurs veilleront à contrôler les trajectoires en virage et lors des changements de voie.

COMPÉTENCE :
**“ JE SIGNALAIS À TEMPS MES INTENTIONS DE
CHANGEMENTS DE DIRECTION ” :**

L'évaluation portera sur la pratique du bras tendu lors des changements de direction en intersection. Le positionnement de panneaux appropriés pourra imposer les itinéraires requis pour cette validation.

04 **Caractéristiques générales des
deux modèles de piste d'initiation à la
circulation à vélo**

**PISTE D'INITIATION À LA CIRCULATION À VÉLO
N°1 (VOIR RABAT 1)**

- Circulation dans les 2 sens en extérieur de la piste.
- Un giratoire central permettant notamment à l'enseignant et/ou à l'intervenant extérieur de s'y poster afin de vérifier le travail des enfants et aussi à accéder aux différents ateliers.
- Tronçons de rues agrémentés des différents ateliers (passage étroit, slalom...).
- Des passages piétons sont implantés afin de souligner la priorité du piéton lors de la traversée.
- Un tronçon de rue à sens unique.
- Un tronçon de rue avec un double sens cyclable.
- Mise en place de STOP, cédez-le-passage, priorité à droite.

PISTE D'INITIATION À LA CIRCULATION À VÉLO N°2 (VOIR RABAT 2)

- Circulation dans les 2 sens en extérieur de la piste.
- Un giratoire.
- Les différents ateliers sont implantés sur des espaces hors circulation.
- Des passages piétons sont implantés afin de souligner la priorité du piéton lors de la traversée .
- Un tronçon de rue à sens unique.
- Un tronçon de rue avec un double sens cyclable sans atelier.
- Mise en place de STOP, cédez-le-passage, priorité à droite.
- Un tronçon de rue aménagé en zone de rencontre ou en aire piétonne.

05 Organisation des ateliers pour les deux pistes

- Entrée du circuit d'une largeur d'environ 2,40 m à l'aide de plots.
- Passage étroit de largeur 10 à 20cm, composé de 5 paires de cônes espacées d'intervalles dégressifs (60 cm à 20 cm).
- Planche à bascule (2 m x 0,25 m) + rondin.
- Slalom décalé, composé de 5/6 cônes distants d'environ 3 m.
- Passage entre 2 paires de cônes, puis sous un portique de 1 m de large et en hauteur égale à la hauteur du guidon + 50 cm.
- Slalom entre 6 cônes distants de 2 m à 1 m.
- Passage entre 2 jeux de cônes accédant à un barrage formé de 2 tasseaux posés horizontalement sur deux jeux de cônes rapprochés. Le cycliste doit adapter son freinage, en évitant tout dérapage, pour faire tomber le premier tasseau sans bousculer le second.
- Prise d'une balle de tennis sur un premier cône et dépôt de celle-ci sur un second cône distant d'environ 5 m.
- Un groupe d'enfants "rouleurs" peut emprunter la piste à vélo simultanément avec un autre groupe "piétons" afin de permettre la validation de la compétence "je sais rouler en tenant compte des autres". Les enfants "piétons" peuvent se poster au niveau des passages piétons afin d'effectuer des traversées ou de l'aire piétonne. Cette organisation permet en outre une validation des compétences "piétons".

Remarque : la piste d'initiation à la circulation à vélo n°1 nécessite moins d'intervenants (1 ou 2 suffisent).

06 Description de la signalisation mise en place



Entrée d'aire piétonne



Entrée d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h



Entrée d'une zone de rencontre



Stationnement pour les vélos



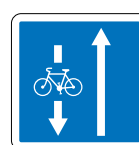
Obligation de tourner à droite avant le panneau



Direction obligatoire à la prochaine intersection : à droite



Passage pour piétons



Double-sens cyclable



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à deux ou trois roues.



Intersection où le conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules débouchant de la ou des routes situées à sa droite



Cédez le passage à l'intersection



Piste ou bande cyclable obligatoire pour les cycles à deux ou trois roues.



Carrefour à sens giratoire



Sens interdit à tout véhicule



Arrêt à l'intersection



Arrêt à l'intersection dans 150 m



Cédez le passage à l'intersection dans 150 m



Sens interdit à tout véhicule sauf cycliste



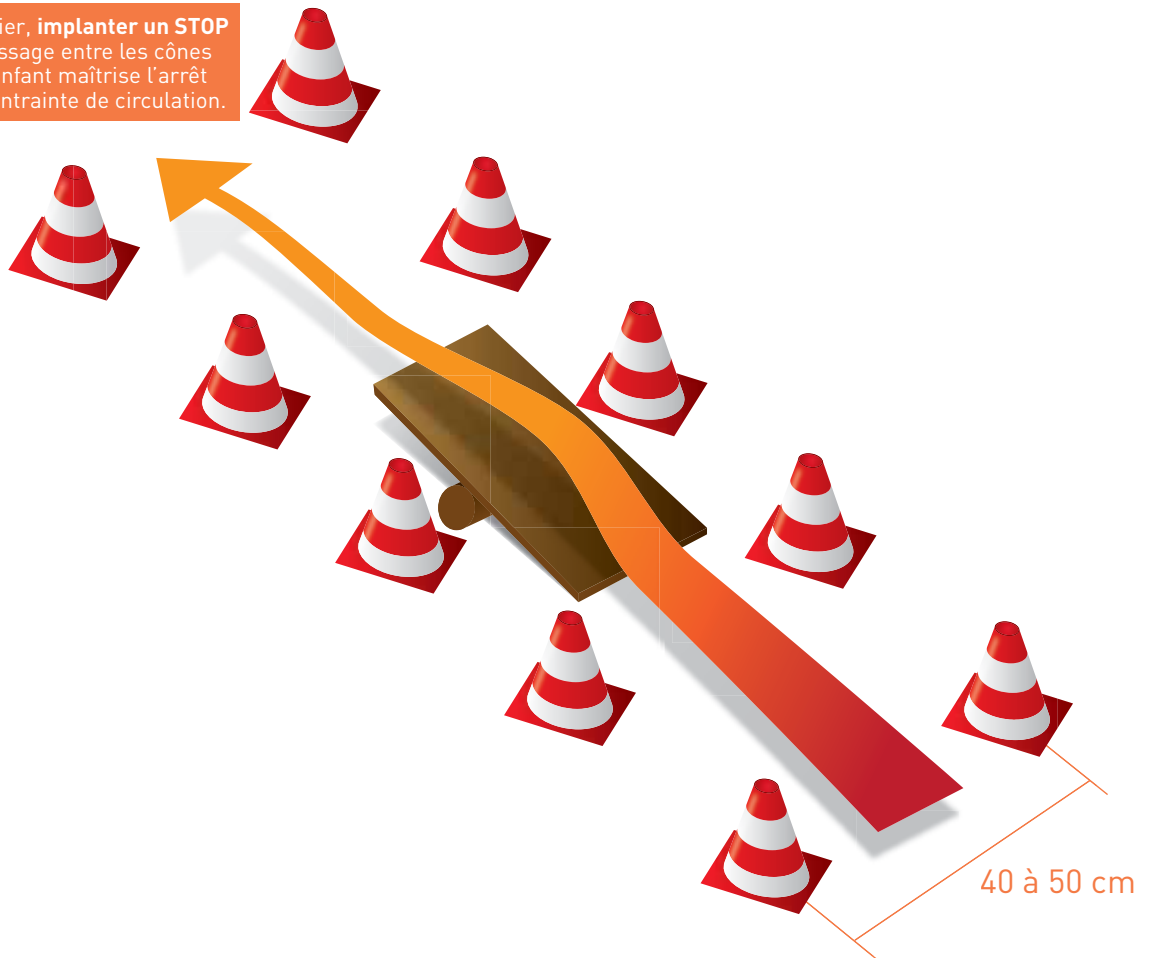
Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection

Ateliers


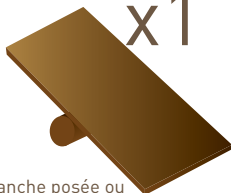
Pour cet atelier, implanter un STOP après le passage entre les cônes afin que l'enfant maîtrise l'arrêt après une contrainte de circulation.

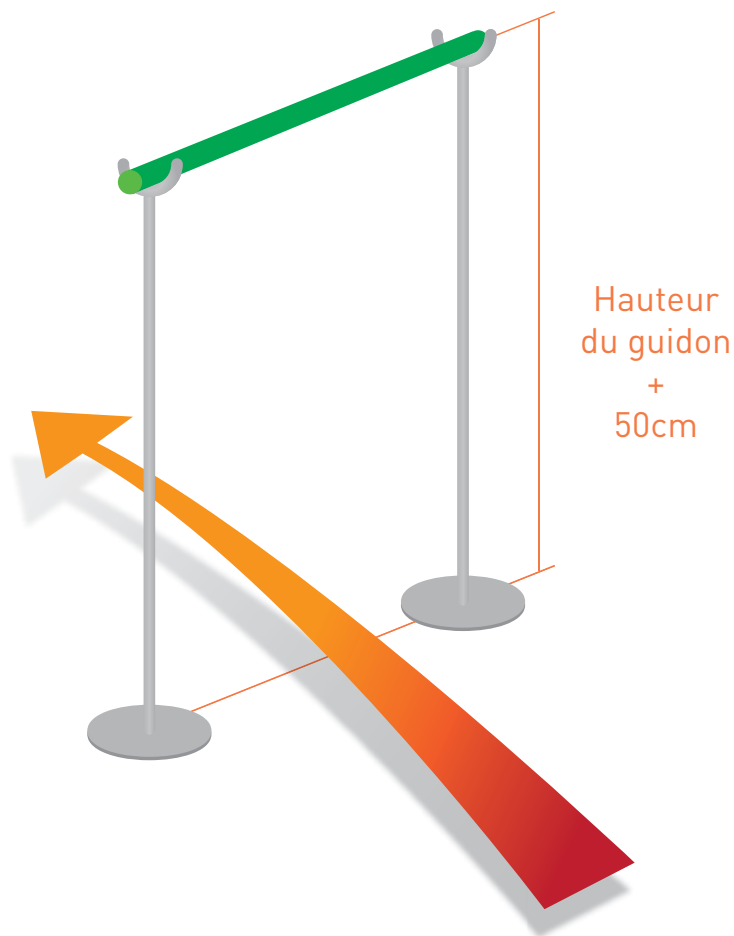


PROPOSITION D'ATELIERS
PERMETTANT LA PRÉPARATION
DE LA COMPÉTENCE " ROULEUR "
DE L'APER

01

Contrôle de la trajectoire et équilibre

<p>Objectifs de l'atelier</p>	<p>Équilibre et trajectoire : être capable de garder une trajectoire rectiligne tout en conservant son équilibre sur une planche.</p>	<p>Dans un couloir de 40 à 50 cm :</p>  x10
<p>Consignes</p>	<p>Trajectoire : il est important que l'enfant regarde devant lui. Équilibre : franchir la bascule en maîtrisant sa vitesse et sa trajectoire, ne pas poser le pied au sol.</p>	<p>x1</p>  <p>Planche posée ou vissée sur rondin</p>



02

Contrôle de la trajectoire et de l'équilibre (portique)

Objectifs de l'atelier

Maîtrise de trajectoire : être capable de conserver sa trajectoire et d'être dynamique sur sa bicyclette.

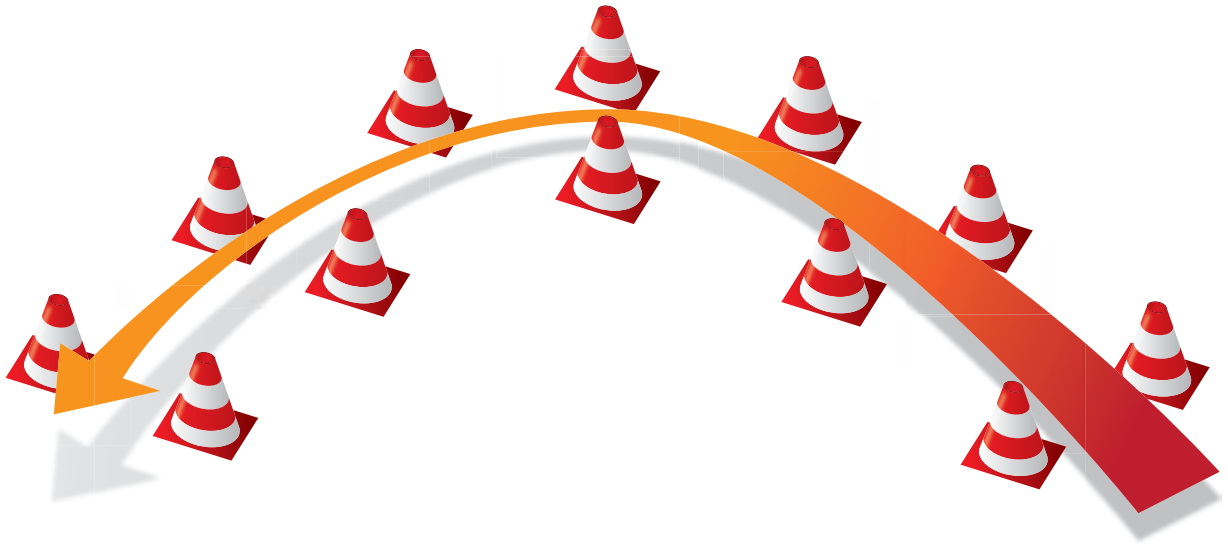
Consignes


Trajectoire : souligner l'importance du contrôle de trajectoire. Il faut passer sous la barre sans la toucher.
Équilibre : il ne faut jamais mettre pied à terre ni rompre l'allure.



Largeur des portes : 1 m
 Hauteur : hauteur du guidon + 50 cm




PROPOSITION D'ATELIERS
 PERMETTANT LA PRÉPARATION
 DE LA COMPÉTENCE " ROULEUR " DE L'APER




03	Dosage du freinage	
Objectif de l'atelier	Freiner : être capable de doser le freinage pour tourner.	
Consignes	<p>Trajectoire : souligner l'importance du regard qui guide le geste.</p> <p>Équilibre : maîtriser sa vitesse et le freinage.</p>	 x12 Cônes ou piquets

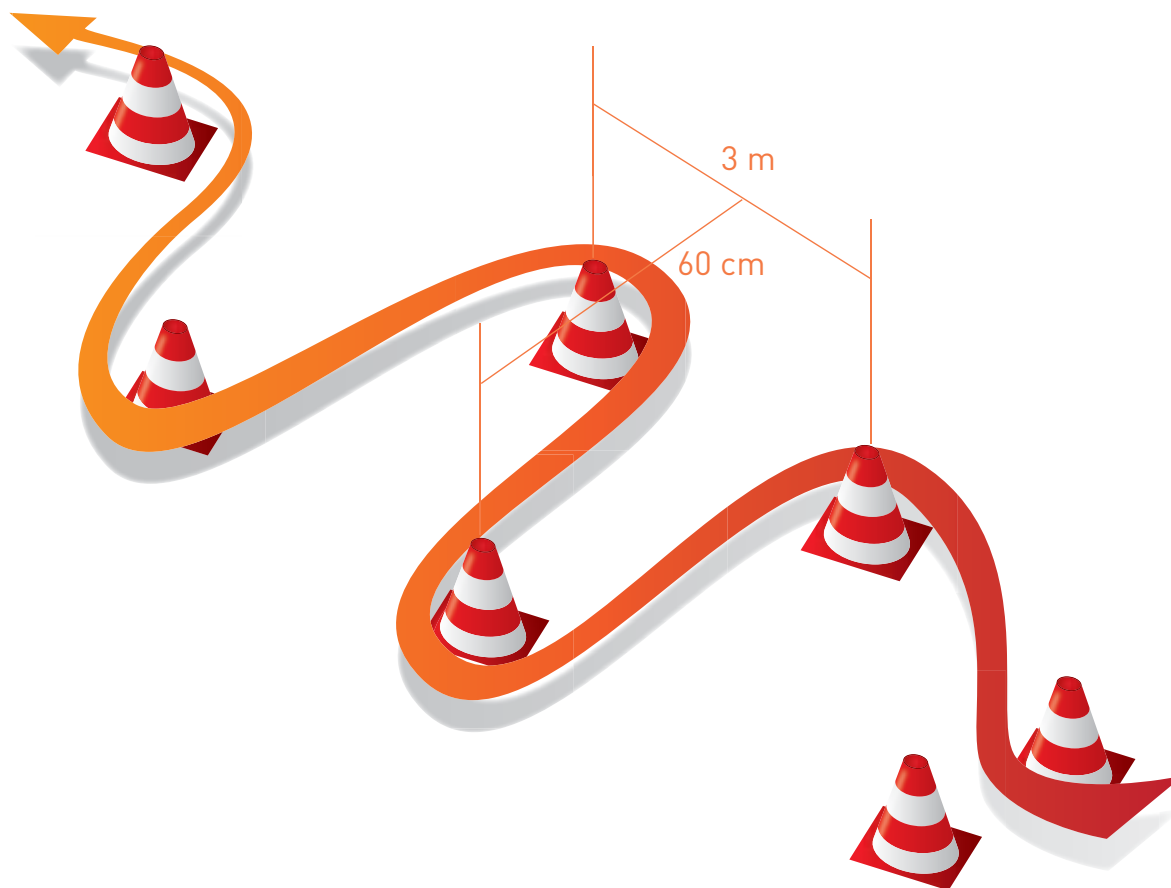


04 Freinage de précision

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Freiner : être capable de ne faire tomber que la première barre AVANT de poser un pied à terre.</p>	 x6 Cônes 35 cm
<p>Consignes</p>	<p>Trajectoire : il est important que l'enfant regarde devant lui. Équilibre : maîtriser sa vitesse et le freinage.</p>	 x2 Cônes 70 cm  x2 Barres



05	Maîtrise de la trajectoire en virage (slalom droit)	
Objectif de l'atelier	Équilibre et trajectoire : être capable de tourner à droite et à gauche, virages larges et serrés, tout en conservant son équilibre.	
Consignes	<p>Trajectoire : il est important que l'enfant regarde devant lui.</p> <p>Équilibre : maîtriser sa vitesse et sa trajectoire, ne pas poser le pied au sol.</p>	 x6 <p>Les cônes sont disposés sur une même ligne à intervalles dégressifs</p>



PROPOSITION D'ATELIERS
PERMETTANT LA PRÉPARATION
DE LA COMPÉTENCE " ROULEUR "
DE L'APER

06

Maîtrise de la trajectoire en virage (Slalom décalé)

Objectif de l'atelier

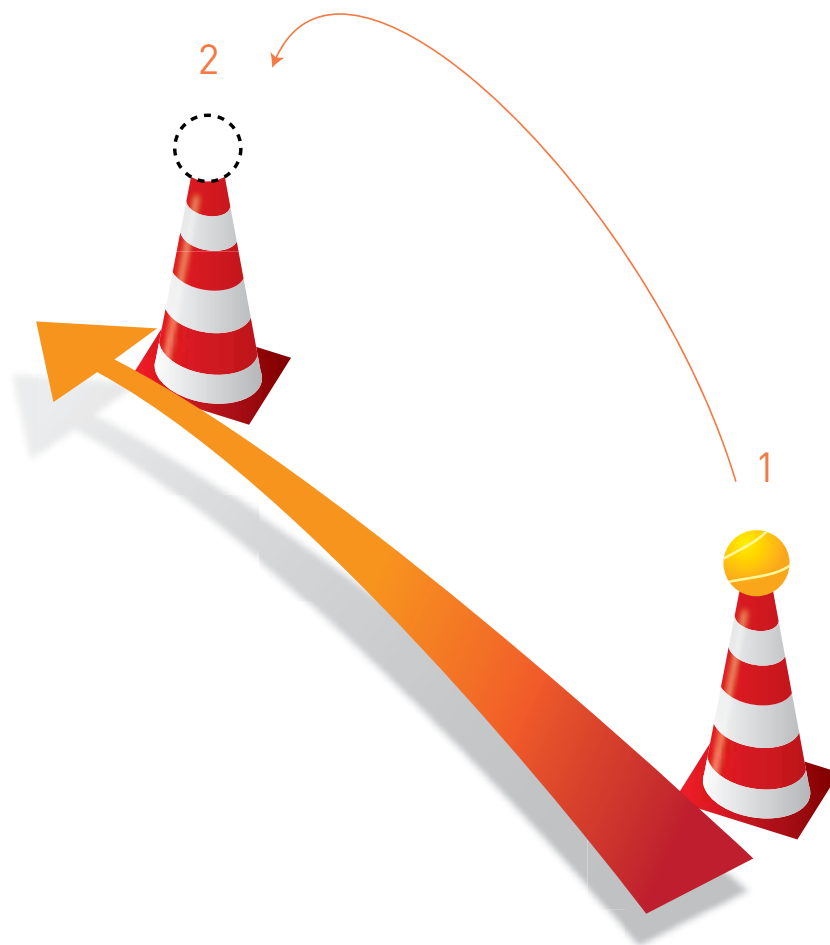
Trajectoire et équilibre : être capable de tourner à droite et à gauche, virages larges et serrés tout en conservant son équilibre.

Consignes

Trajectoire : souligner l'importance du regard qui guide le geste.
Équilibre : maîtriser sa vitesse et sa trajectoire, ne pas poser le pied au sol.
Afin de virer entre les cônes, le corps doit faire un mouvement de balancier.





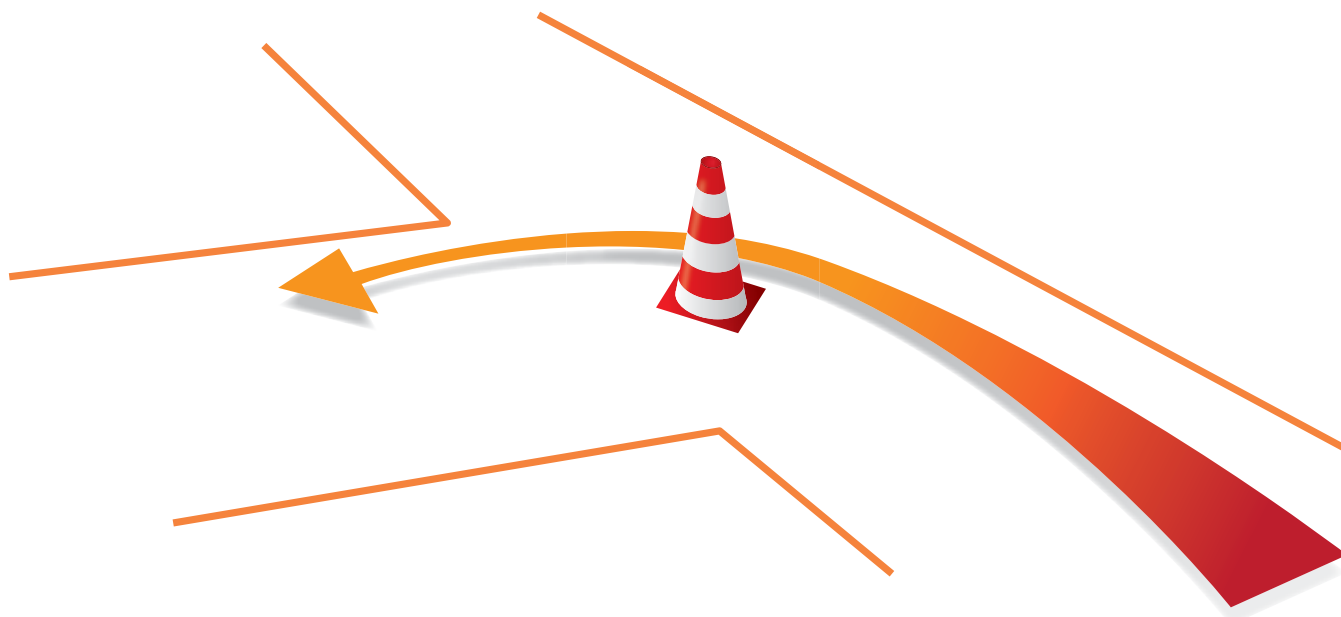
Les cônes sont décalés latéralement par rapport à la ligne médiane



07


Maîtrise du vélo en libérant ses appuis

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Maîtrise de trajectoire : être capable de lâcher le guidon d'une main (droite PUIS gauche) tout en conservant sa trajectoire.</p>	
<p>Consignes</p>	<p>Trajectoire : souligner l'importance du contrôle de trajectoire. Équilibre : il ne faut jamais mettre pied à terre ni rompre l'allure. Il faut enchaîner les mouvements : prendre une balle sur le premier cône et la déposer sur le deuxième cône.</p>	<p> x2 Cônes 70 cm</p> <p> x1 Balle</p>



08

Prise d'informations

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Trajectoire et équilibre : être capable de prendre une information derrière pour changer de trajectoire (ex : tourner à gauche).</p>	
<p>Consignes</p>	<p>Équilibre : maîtriser sa vitesse et la trajectoire. Regarder derrière et signaler le changement de direction avec le bras.</p>	 <p>x1</p> <p>Cône 70 cm</p>

Exemple de validation du domaine "rouleur" de l'APER en situation réelle



Partant du principe que les choses sont mieux acquises si elles sont vécues, une école a mis en place la validation des compétences de l'APER par des actions en milieu réel. Les compétences en tant que piéton sont validées fin de cycle 2, celles en tant que cycliste en fin de cycle 3.

Au cours de l'année, les enseignants effectuent des circuits dans la ville pour repérer les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves lors de leurs déplacements.

Ils leur apprennent comment réagir face à ces situations. Comment traverser une rue avec ou sans passage piétons, comment se comporter à pied sur le trottoir, comment passer un obstacle obligeant à marcher sur la chaussée.

Pour les cyclistes, après une série d'exercices à l'intérieur de la cour d'école pour amener tous les élèves à un minimum de maîtrise et d'assurance dans la conduite du vélo, des sorties accompagnées par les enseignants et des parents agréés (c'est-à-dire ayant suivi une journée de formation spécifique avec les conseillers pédagogiques de circonscription) sont organisées. Au cours de ces sorties on leur explique comment observer une priorité, comment passer un giratoire, comment passer un carrefour avec ou sans signalisation.

Les forces de l'ordre interviennent en cours d'année sur un parcours artificiel, pour les élèves de CM1 et CM2.

En fin d'année les enfants sont mis en situation seuls sur un circuit en ville dans les conditions réelles de circulation. Ils parcourent ainsi un aller-retour de l'école au collège distant de 3 km en totale autonomie. Ils portent un casque et un gilet rétro-réfléchissant. Les parents sont répartis le long du parcours. Leur rôle est double. D'une part ils sont présents pour la sécurité. D'autre part, ils observent, selon des critères clairement définis, le comportement des élèves, validant ainsi les compétences de l'APER et le travail effectué dans l'année.

Cette opération, réalisée en milieu semi-urbain, nécessiterait des aménagements particuliers en milieu rural ou en milieu très urbanisé. Il n'empêche qu'elle constitue une nécessité quand on sait que de nombreux élèves iront au collège à vélo et que l'on constate un pic d'accidentologie pour les jeunes cyclistes de 11-12 ans.

Par ailleurs, à partir du moment où le directeur de l'école, responsable des sorties d'élèves, a pris la précaution d'organiser le parcours et fait en sorte qu'à aucun endroit les élèves ne soient hors de la vue d'un adulte agréé, aucune faute ne peut être retenue contre lui en cas d'accident.

Formulaire de demande de la piste d'initiation à la circulation à vélo

Formulaire disponible sur www.ac-lille.fr/ia59

- Espace pédagogique
- Ressources pédagogiques
- Sécurité routière

01

Nom de l'école :

Adresse :

E-mail : Tél :

Nom de l'enseignant : Nombre d'élèves et niveau :

Périodes à éviter (classes transplantées, absences, etc...) :

Périodes souhaitées :

02

Tableau récapitulatif de l'état d'avancement de l'apprentissage des différentes compétences de l'APER pour sa classe

		Travaillé et validé pour toute la classe	À travailler sur la piste	À valider sur la piste
Quand je roule	Je roule prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.			
	Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.			
	Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.			
	Je sais rouler en tenant compte des autres.			
	Je sais rouler en groupe.			
	Je demande et j'utilise les équipements de protection.			
	Je vérifie et j'utilise les équipements.			
Je connais les règles du code de la route	Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.			
	Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.			
	Je sais rouler à droite			
	Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux)			
	Je connais l'ordre de passage aux intersections			
	Je signale à temps mes intentions de changement de direction			
Je respecte ces règles du code de la route				

Mettre une croix dans les cases correspondantes.

Visa du Directeur
Date et signature :

Partie réservée aux forces de l'ordre :

PROPOSITION D'ATELIERS
PERMETTANT LA PRÉPARATION
DE LA COMPÉTENCE " ROULEUR "
DE L'APER

Notice explicative sur les objectifs et la procédure de demande de la piste d'initiation à la circulation à vélo

01 Les objectifs de la piste d'initiation à la circulation à vélo

La conception et l'exploitation de la piste sont orientées vers :

- La maîtrise du vélo : la trajectoire, l'équilibre, l'allure adaptée et les capacités d'arrêt.
- La cohabitation avec les autres usagers, notamment les piétons.
- Le respect de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage).

Cette piste peut aussi servir à valider des compétences " piétons ".

La participation des forces de l'ordre à l'utilisation de la piste d'initiation à la circulation à vélo suppose un travail préalable de la part des équipes enseignantes, il est donc indispensable que l'enseignant à l'initiative de l'opération :

- Ait identifié les élèves qui ne savent pas rouler à vélo et ait mis en place une remédiation à l'école (maîtrise du sens de l'équilibre).
- Ait traité préalablement les compétences " connaître les organes d'un vélo ", " l'équipement du vélo ".
- Ait rempli le tableau récapitulatif l'état d'avancement de l'apprentissage des différentes compétences de l'APER pour sa classe (voir formulaire).
- Ait travaillé avec le groupe certains ateliers d'exercice de maniabilité (activités adaptées à l'acquisition des habiletés motrices en EPS) grâce à la description des ateliers présente dans ce guide.

La participation des forces de l'ordre peut constituer pour certains élèves ou certaines classes un apprentissage avec tous les conseils que ces policiers et gendarmes sont susceptibles d'apporter; mais elle peut être, pour les élèves de CM2 en particulier, un moment d'aide à l'évaluation des compétences de " rouleur " de l'APER, sachant que cette validation relève de la compétence des enseignants.

02 Procédure de demande de la piste d'initiation à la circulation à vélo

Cette procédure de demande ne concerne pas les écoles situées dans une commune dont la police municipale dispose d'une piste.

→ **Pour les autres écoles, toute demande effectuée en dehors de l'envoi de ce " Formulaire de demande de la piste d'initiation à la circulation à vélo " ne sera pas prise en compte. Cette centralisation des demandes permettra aux forces de l'ordre de fixer un calendrier d'intervention équitable.**

L'installation d'une piste nécessitant quelques heures et un espace suffisant, il est souhaitable que la demande émane d'une école entière voire des écoles d'une même commune. Pour que l'intervention des forces de l'ordre soit réellement efficace, le formulaire de demande est à renseigner classe par classe avec indication précise des compétences travaillées et celles à travailler ou à évaluer.

CE FORMULAIRE EST À ADRESSER À :

POUR LES ÉCOLES SITUÉES EN ZONE GENDARMERIE :

Référent APER de la Gendarmerie
Escadron Départemental de Sécurité Routière du Nord
Caserne Adjudant Sénépart, 201 boulevard de Mons
59650 Villeneuve-d'Ascq ou par e-mail :
edsr59l@gendarmerie.interieur.gouv.fr

POUR LES ÉCOLES SITUÉES EN ZONE POLICE :

Référent APER de la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Nord (DDSP 59)
Hôtel de Police
19 rue Marquillies - 59000 Lille

adresse mail manquante

Le vélo est un mode de déplacement à part entière :

c'est à dire qu'il faut offrir aux cyclistes un réseau cyclable continu, du stationnement vélo sécurisé sur les espaces publics et privés (domicile, écoles...), des services (réparation, location de vélos, gardiennage), la promotion du vélo par la communication... sans oublier la modération des vitesses et de la circulation automobile.

Le vélo présente en plus de nombreux avantages :

- Rapide et ponctuel : plus rapide que la voiture sur des distances de 5 km en milieu urbain le vélo permet d'éviter les embouteillages.
- Non polluant, occupant peu d'espace, peu coûteux, convivial.
- Bon pour la santé : une pratique régulière du vélo réduit le risque d'obésité.

01 Le double sens cyclable

Rue à double sens dont un sens est réservé à la circulation des vélos. La mise à double sens cyclable d'une rue consiste à permettre la circulation des cyclistes dans les deux sens dans une rue auparavant à sens unique pour tous les véhicules.

Il s'agit d'un aménagement sûr, grâce à la co-visibilité conducteur/cycliste. Le double-sens cyclable est généralisé dans les zones 30 et les zones de rencontre.



Gilet rétro-réfléchissant

Obligatoire hors agglomération la nuit ou en cas de mauvaises conditions de visibilité.

02 Aire piétonne

Zone affectée à la circulation des piétons, circulation autorisée des cyclistes au pas et sans gêner les piétons.



03 Zone de rencontre

Zone de circulation apaisée propice à la pratique du vélo, c'est une zone prioritaire pour les piétons, vitesse des véhicules limitée à 20 km/h, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.



04 Zone 30

Zone de circulation apaisée propice à la pratique du vélo, vitesse des véhicules limitée à 30 km/h, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.



05 Voie verte

Route réservée à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés (vélos, rollers, accessible aux personnes à mobilité réduite).



06 Nouvelle signalisation aux feux tricolores

la signalisation suivante permet aux cyclistes, à certains carrefours à feux et sous réserve de la priorité accordée aux autres usagers (particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage) de tourner à droite ou, si il n'y a pas de voie à droite, d'aller tout droit alors que le feu est rouge.



07 Le SAS vélo

Il permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant les autres véhicules afin de mieux voir et d'être vu, de présélectionner son tourne à gauche avant les véhicules qui sont derrière lui, de démarrer avant les véhicules à moteur et de ne pas respirer les gaz d'échappement au démarrage.



08 Voie bus vélo

il s'agit d'autoriser la circulation des vélos dans les voies bus.



09 La bande cyclable

Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues.



10 La piste cyclable

Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues, séparée de la circulation automobile par un séparateur infranchissable.



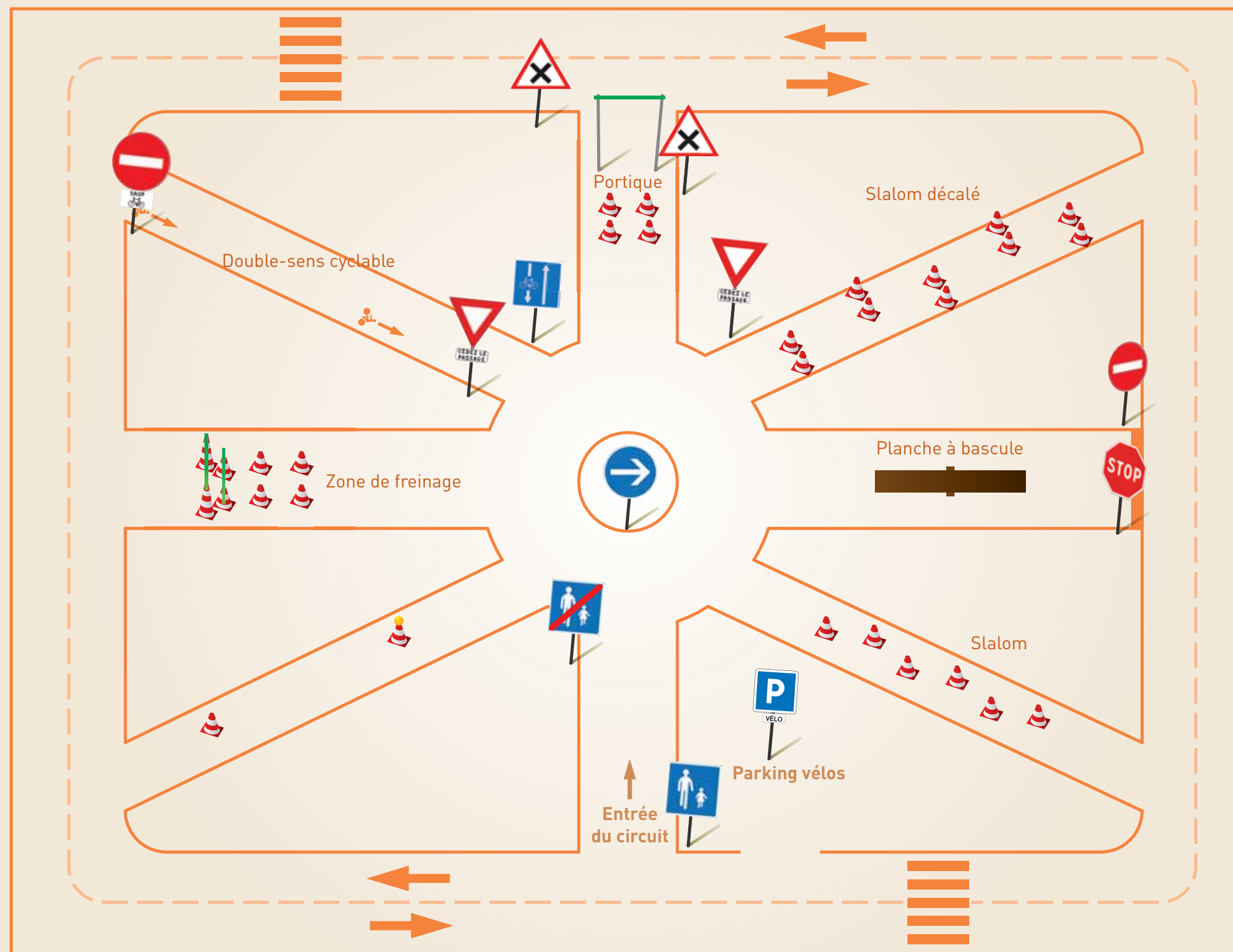
Piste d'initiation à la circulation à vélo

01

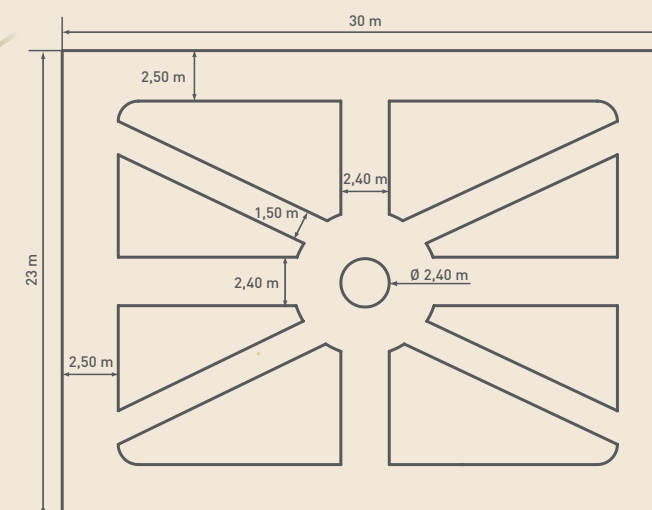
Signalisations verticales et horizontales types - Parcours de maniabilité.

Nota :
Ce parcours est une représentation schématique d'une proposition d'aménagement possible.
Pour la lisibilité générale, l'ensemble des panneaux, marquages et indications du code de la route n'y figurent pas de manière exhaustive et complète.

PISTE D'INITIATION À LA CIRCULATION À VÉLO



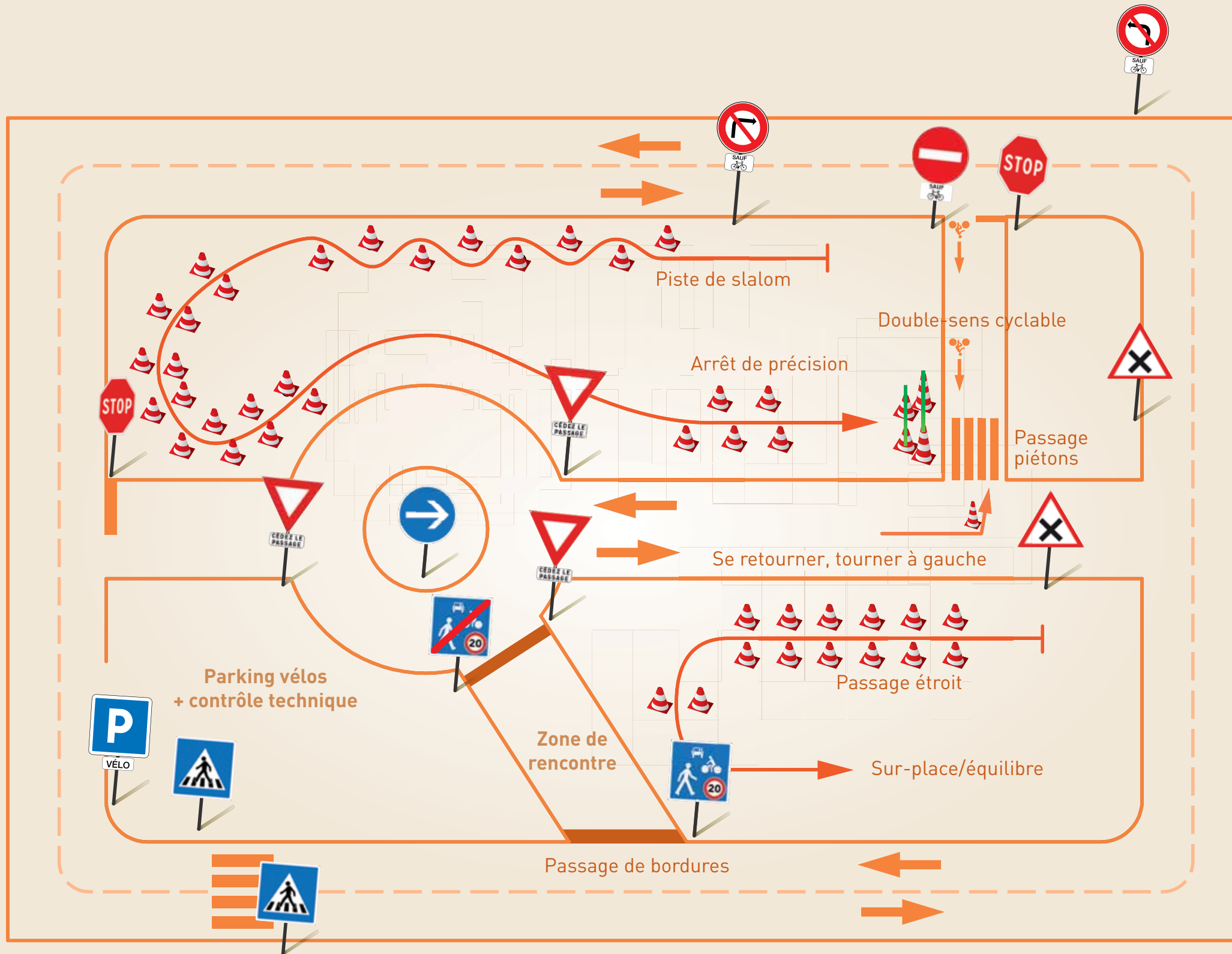
Projet de piste vélo sur terrain 30 m x 23 m



Piste d'initiation à la circulation à vélo

02

Signalisations verticales et horizontales types - Parcours de maniabilité.



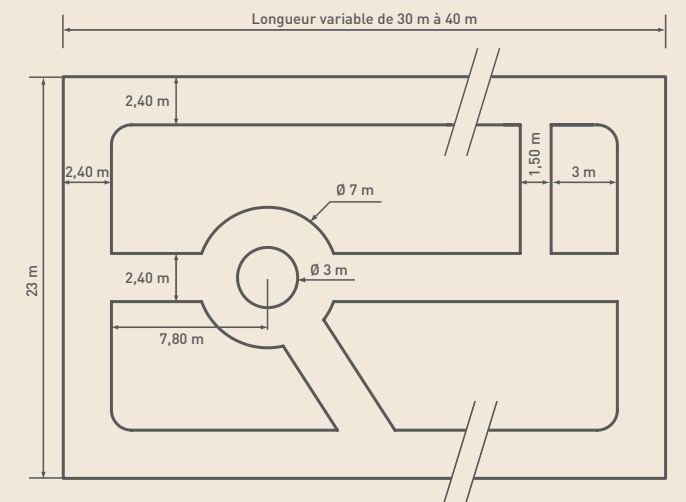
Nota :

Ce parcours est une représentation schématique d'une proposition d'aménagement possible.

Pour la lisibilité générale, l'ensemble des panneaux, marquages et indications du code de la route n'y figurent pas de manière exhaustive et complète.

PISTE D'INITIATION À LA CIRCULATION À VÉLO

Projet de piste vélo sur terrain 23 m x 30 m



Ont participé à la réalisation de ce guide :

- Géry BOGAERT (Prévention Maif)
- Nicolas BOULET (DDTM 59)
- Jean-Michel BOUTON (EDSR Gendarmerie)
- Bertrand DEBOUDT (Correspondant vélo au CETE Nord Picardie)
- Damien DEKEISTER (Relais vélo pour la DDTM 59)
- Jean-Pierre DELOBEL (Chargé de mission Sécurité Routière)
- Bruno LANTOINE (DDTM 59)
- Vincent LOURDEL (CRS autoroutier)
- Jean-Pierre MOLLIÈRE (Inspection académique du Nord)
- Adeline RUBBEN (DDTM 59)
- Sébastien TORRO – TOKODI (ADAV)
- Michel VOLCKCRICK (Inspection académique du Nord)

Guide pratique de préparation
et d'évaluation des compétences
"rouleur" de l'APER

Adresses utiles



Inspection Académique du Nord

1 rue Claude Bernard
59033 Lille Cedex
tél : 03 20 62 30 00
www.ac-lille.fr/ia59/



Maison de la Sécurité Routière Nord

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer – Nord
62 Boulevard de Belfort 59000 Lille
Tél : 03 28 03 85 51
www.nord-msr.fr



Sécurité Routière

www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr



Le Centre d'Études Techniques de l'Équipement

2, rue de Bruxelles
BP 275 - 59019 Lille Cedex
Tél : 03 20 49 62 31
www.cete-nord-picardie.equipement.gouv.fr

Site des professionnels de l'éducation

www.eduscol.education.fr
www.education-securite-routiere.fr



Prévention MAIF

www.prevention.maif.fr

VILLENEUVE D'ASCQ
200 boulevard de Mons - BP 279
59665 Villeneuve-d'Ascq cedex
Tél : 03 20 05 69 30
e-mail : prevention.maif.villeneuve-d'ascq@maif.fr

LILLE MOULINS
12 rue de Cambrai - BP 721
59034 Lille cedex
Tél : 03 20 18 36 90

e-mail : prevention.maif.lille@maif.fr

VALENCIENNES
Chemin des Alliés - BP 313
59304 Valenciennes cedex
Tél : 03 27 28 13 60

e-mail : prevention.maif.valenciennes@maif.fr

LOMME
Rue du Chemin Saint-Martin - BP 60437
59464 Lomme cedex
Tél : 03 20 22 33 90

e-mail : prevention.maif.lomme@maif.fr



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

62 Boulevard de Belfort BP 289 - 59019 Lille Cedex
Tél : 03 28 03 85 51
www.nord-msr.fr



Droit au vélo (ADAV)

Siège régional

23 rue Gosselet 59000 Lille
Tél : 03 20 86 17 25
e-mail : info@droitauvelo.org
www.droitauvelo.org



Prévention Routière

Comité du Nord
16 bis rue Jeanne d'Arc
59000 LILLE
Tél : 03 20 54 56 56
e-mail : preventionroutiere59@wanadoo.fr
www.preventionroutiere.asso.fr



Référént APER de la Gendarmerie

Escadron départemental de sécurité routière (EDSR)
du Nord
Caserne Adjudant Sénépart
201 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 43 57 01
e-mail : edsr59l@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Référént APER de la DDSP 59

Hôtel de Police
19 rue Marquillies 59000 Lille
Tél : 06 62 59 85 76
EMAIL MANQUANT



PRÉFET DU NORD



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES